

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] à l'attention du commissaire-enquêteur

Date : Sun, 15 Oct 2023 22:08:56 +0200

De :

Pour : pref-projet-plu-menneval@eure.gouv.fr

Bonjour il est indispensable que ce projet de centre aquatique voit le jour afin que nos enfants et le public puisse continuer à avoir accès à ce loisir aquatique. De nombreuses sections sportives dépendent de la piscine et cela représente un grand nombre de licenciés. À ce jour, avec le petit bassin de 4 lignes il est impossible de pouvoir satisfaire le développement de ces sections sportives, et de pouvoir concilier l'accueil du public et la pratique sportive. De plus l'accès à la piscine des le plus jeune âge (bébé nageur) et l'accès aux structures scolaires est primordial pour lutter contre le risque de noyade. La piscine actuelle arrivant en fin de vie, il est indispensable que ce Nouveau Centre aquatique sorte de terre. Il s'agit également d'améliorer l'attractivité du territoire. Merci à vous pour votre compréhension. Cordialement
Laëtitia BEAUDOIN